

FICHE TECHNIQUE

CONCOURS
VIDÉORENVERSE TES
IDÉES REÇUES
SUR LA VIE ÉTUDIANTE

Objectifs

Partagez votre quotidien en réalisant une vidéo pour déconstruire les idées reçues que les lycéens peuvent avoir sur la vie étudiante.

- Découvrir le **quotidien** des étudiants en dehors des enseignements, des examens (sorties, loisirs, sport, culture...), etc.
- **Se projeter dans la vie étudiante**
- **Découvrir les services** à disposition des étudiants.

Ce qui est attendu

- Partager un contenu informatif **accessible** pour des lycéens.
- Faire ressortir votre quotidien tel que les **activités culturelles** et ou **sportives**, les **loisirs**, les **sorties**, les **temps de partage** et de **convivialité** entre étudiants.
- Choisir **un ou plusieurs sujets** en lien avec la vie étudiante.
- Construire la vidéo autour d'un **fil conducteur** pour relier les sujets traités et favoriser une bonne **cohérence**.
- Plusieurs **modes d'expression** possibles (animation, dessin/graphisme, théâtre, chant, vlog, etc.).
- En **langue française** ou en **langue étrangère sous-titrée français**.

Points d'attention

- **Vidéo réalisée spécifiquement pour le concours** et non diffusée par le candidat ou un tiers sur les médias traditionnels ou les réseaux sociaux.
- **Ni promotion, ni dépréciation** : l'objet n'est pas la présentation institutionnelle des services des établissements.
- Toute personne identifiable dans la vidéo devra **avoir signé une autorisation de droit à l'image** que le candidat devra transmettre.
- **Autorisation de tournage** : demandez l'autorisation pour les **transports publics et lieux publics hors lycée ou université** (musée, bibliothèque, café, restaurant...). Il existe une tolérance dans les gares, par exemple, quand il n'y a pas d'installation de matériel (pied, éclairage...).
- **Non soumis à autorisation** : **en ville** les opérations légères qui ne nécessitent pas une installation de matériel (pied, éclairage...).

Pour plus d'informations, consultez ce site internet :

<https://locations.filmfrance.net/fr/autorisations-de-tournage-par-type-de-lieux>

Formats et graphisme

- **Durée : 3 minutes maximum** (introduction et générique de fin compris).
- **Format paysage** 
- Formats acceptés **MP4** (conseillé) ou **MOV**.
- **Génériques** de début et de fin : intégralement fournis par les organisateurs du concours au format mp4, png et mov. Obligation de les intégrer à la vidéo en première image (générique de début) et dernière image (générique de fin).
- **Après le générique** de début, les informations suivantes doivent être indiquées : titre de la vidéo (mots-clés), prénom et nom du ou des participants, établissement et formation.
- **Habillage sonore et graphique** : uniquement des musiques et images libres de droits, à mentionner en générique.

Calendrier

Octobre à décembre	DATE LIMITE 15 janvier 2023	Février à avril	Après les vacances de printemps
Soutien et réponses à vos questions Formation technique le 17 novembre	Sur le formulaire : Dépôt des vidéos	Sélection des 3 vidéos par le jury Vote du public	Clôture du concours Remise des prix

Ressources et accompagnement

- **Accompagnement éditorial et réponses à vos questions :**
concours.coda@ml.univ-poitiers.fr
- **Formation technique le 17 novembre**
 - [Conseils](#) pour votre vidéo
 - [Idées de transitions](#)
 - [Mixer le son](#)

Sélection

Processus d'évaluation en 2 temps :

1. Sélection des **3 meilleures vidéos** par un **jury de professionnels**
2. **Vote du public** pour départager les finalistes.

Critères pris en compte par le jury :

- Respect des consignes imposées sur le contenu éditorial (thématique, durée...).
- Pertinence des informations délivrées au public cible.
- Déconstruction claire d'idées reçues.
- Originalité, créativité.
- Respect des formats, des consignes techniques.

Critères exclusants :

- Non-respect du règlement.
- Contenu à connotation religieuse, politique et syndicale.